

Licence d'usage des images et des informations de Commulysse

La libre réutilisation des images et des informations contenues sur ce site est accordée sous réserve de votre engagement explicite à :

- en faire un usage à fins privées, sans rediffusion habituelle et régulière au public ou à destination de tiers, et sans aucun bénéfice commercial tiré de cette mise à disposition,
- respecter les conditions de reproduction et de réutilisation des informations publiques détenues par la bibliothèque municipale d'Angers. Cette libre réutilisation est conditionnée à la mention de l'attribution et de partage à l'identique.

Si vous souhaitez :

- diffuser sans bénéfice commercial ces images ou informations au public ou à des tiers, sur un site Internet ou dans une publication sur support matériel quel qu'il soit, vous devez adresser à la Bibliothèque municipale d'Angers une demande d'autorisation. Les documents dont la Ville d'Angers détient les droits patrimoniaux sont diffusables librement sous réserve de la mention d'attribution et de partage à l'identique à des conditions proches du Creative Commons, avec conditions BY-NC-ND.
- réutiliser ces images ou informations à des fins commerciales immédiates, ou pour fournir un service à titre onéreux à des tiers, vous devez solliciter l'autorisation de la bibliothèque municipale et vous devrez acquitter une redevance d'usage public fixée par délibération du conseil municipal.

Dans tous les cas de diffusion, ponctuelle ou régulière, privée ou commerciale, vous vous engagez à :

- ne modifier les images qu'avec notre consentement écrit et préalable ;
- citer systématiquement, de façon visible :
 - la provenance des images, quel que soit l'usage que vous souhaitez faire des informations,
 - la cote des documents,
 - les auteurs des textes réutilisés s'il y en a,
 - indiquer clairement que toute réutilisation des images diffusées par vos soins devra faire l'objet d'une demande autonome auprès de la bibliothèque municipale d'Angers.

La Ville d'Angers se réserve le droit d'engager les poursuites pour toute utilisation frauduleuse de ces images.



Dernière mise à jour le 18 sept. 2018

J'accepte les conditions de la licence

Je refuse

7 médias

Rés. H 2025 (11) , Monographie

101 médias

Table des matières du premier [-dixième] volume de la Correspondance des députés d'Anjou, aux Etats-généraux [puis à l'Assemblée...]
[1789-1791] , 8-10-20-31-[1 bl.]-28-40-14-[2 bl.]-16-16-12 p., In 8, Revue
Rés. H 2025 (11) , Revue

3 médias

Le procureur-général syndic du département de Maine-et-Loire, aux administrateurs et procureurs-syndics des districts du département
an III , 2 p., In 8, Monographie
Rés. H 2031 (12) , Monographie

5 médias

Martha, ou les dangers du mariage précipité
1801 , 3 vol. (213, 234, 162 p.), In-12, Monographie, 1 grav. par vol.
HR A0001 , Monographie



Détail des circonstances relatives à l'inauguration du monument placé le 20 juin 1790

Bouvier Godefroy , 1790 , 26 p., In 8, Monographie
Rés. H 1560 (3.2) , Monographie

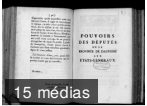
15 médias



Arrêté du conseil général du département de Maine-et-Loire. Séance du 10 septembre 1792

4 p., In 4, Monographie
Rés. H 2030 (22) , Monographie

3 médias



Pouvoirs des députés de la province de Dauphiné aux États-généraux. Extrait du procès-verbal des Etats de la province de Dauphiné, ...

Mounier Jean-Joseph 1758-1806 Auteur , [1789] , 26 p., In 8, Monographie
Rés. H 1561 (2.3) , Monographie

15 médias



Inspiration de la grâce suffisante et qui suffira au tiers-état

1789 , 17 p., In 8, Monographie
Rés. H 1559 (16.11) , Monographie

11 médias



La petite armée du grand Pichegru

4 p., In 8, Monographie
Rés. H 1560 (8.13) , Monographie

3 médias



Lettre d'un ami de la constitution, de l'ordre et de la paix, à M. L., député à l'Assemblée Nationale, sur les événements arrivés à Anger...

1790 , 24 p., In 4, Monographie
Rés. H 2029 (32) , Monographie

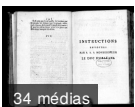
13 médias



Semaine-Sainte, ou les Lamentations du tiers-état

23 p., In 8, Monographie
Rés. H 1559 (11.15) , Monographie

13 médias



Instructions envoyées par S. A. S. Mgr le duc d'Orléans

66 p., In 8, Monographie
Rés. H 1562 (9) , Monographie

34 médias